VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Remarquablement Jolis et simples.

ET LOTS POUR BATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White, entre Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White, près des rues Palmyre et Broadwy.

1° Succession de Mme Adeline C. Hanson.

No 68,400 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, 30 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 octobre 1902, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour par l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division C, présentement en congé, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain morceau emplacement de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent dans la Première Division de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par le lettre "A" sur un plan par D. M. Brosnan, ci-devant de Orléans, daté le 30 octobre 1917 une copie dudit plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Bannon, fait par devant Charles D. Upton, notaire, le 28 août 1897 et lequel mesure, d'après ledit plan, 50 pieds de front à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 125 pieds. Il forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland, et comprennent un cottage double en bois, contenant 5 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, externe, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Première District de cette ville, bornée par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 36 pieds 7 pouces 2 lignes de front à la rue White sur 30 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosnan, déposé voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant originairement 50 pieds de front sur la rue Gasquet sur 124 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 3 chambres, externe, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot 27, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 et mesurant 30 pieds de front à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et bornant contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Rodin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gurnee, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'ilot No 27, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 18 sur un plan de C. A. Rodin, architecte, annexé à un acte passé devant M. Gurnee, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de front à l'avenue Cleveland sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant reconnaître et payer toutes les taxes de 1902 ci-dessus et en plus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur par devant Théodore G. Spitzfaden, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est présent au moment de l'adjudication de payer au tiers en plus comptant et le balance du prix en deux paiements égaux, représentés par des billets à recevoir souscrits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payable en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, contenant le pacte de non aliénando, des dispositions pour les honoraires d'avocats dans le cas de poursuite et l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. K. Skinner, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

Buck, Waiche & Buck, avocats.

27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

J. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION

—DE—

SCHUYLER B. STEERS.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JACOB H. STERN, Encanteur, JEUDI, le 20 octobre 1902, à 11 heures A. M., au No 122 rue Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente donné dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 26 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E, maintenant absent en congé.

La portion de l'ilot de terre entier dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans comprise dedans et bornée par les rues Water, Nuns, Tchoupitoulas et Céleste et étant le tout de la propriété connue dans les dits limites.

Conditions—Les acquéreurs devront payer $15 000.00 comptant, et la balance à des conditions de crédit en paiements partiels égaux en un, deux, trois et quatre ans, avec des billets représentant le prix du crédit portant 5 0/0 d'intérêt par an de leur date, payables semestriellement et garantis par hypothèque, lien et privilège du vendeur.

Acte de vente pardevant F. J. Duviens, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 sept—26 oct 1 8 15 23 29 30

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City.

Au Plaine à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A midi.

Succession de Eliah Rendeau.

No 69 500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ladite entre Eliah Rendeau, le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'étage et à l'adresse ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon que ce dépendant, situés dans Hanson City, paroisse d'Orléans, dans l'ilot numéro trois (3) de la place Orléans, lesquel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée et la rue Amélia, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan en croquis de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: ladite lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendant en arrière entre lignes parallèles sur mille trente-sept pieds (137) à dire.

Bornés le même propriété qui fut acquise par Mlle Eliah Rendeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1895, de dit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transports de la Paroisse Jefferson dans le livre des transports No 10, folio 249.

Conditions—1° Comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec liens de vendeur et privilèges, et toutes les autres sûretés de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devront nommer les lieux de 1902, payer les actes de vente pardevant W. H. Hurr, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur Judiciaire et Planeur, 806 rue Baronne.

18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

Spear & Escoffier.

—:o:—

Positivement sans Limite.

Encoignure des rues

Conti et Decatur

Pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteur, MERCREDI, le 22 octobre 1902, à midi, il sera vendu à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 802 rue Perdido près de la rue Carondelet.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Conti, Decatur, Chartres et St Louis, mesurant mesure américaine, 20 pieds 6 pouces de front à la rue Decatur sur une profondeur irrégulière de 44 pieds, 10 pouces, ledit lot formant l'encoignure des rues Decatur et Conti. Pour les mesures correctes et autres détails, voir le plan de D. E. Hughes et fils daté le 22 septembre 1902 maintenant exposer à la Bourse.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec mansarde à trois étages, occupé par Louis Abadie, marchand commerçant. Le quartier n'est beaucoup amélioré tout dernièrement et sans doute continuera à s'améliorer.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par privilège du vendeur et hypothèque spéciale, l'acte devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les notes de vente, les acquéreurs de rembourser le terme non échéé des assurances et de transférer la police au porteur desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les notes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'aurant droit aux loyers qu'à partir du jour où se paieront les notes de vente. Acte de vente pardevant Charles J. Theard, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 oct—5 12 19 26 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Maison à deux étages et à deux corps de logis.

Nos 1711 et 1713

Rue Bienville, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession d'Octave Gomez.

No 68,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—

Mercredi le 29 octobre 1902,

à midi, il sera vendu à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 802 RUE PERDIDO, près de la rue CARONDELET, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 25 septembre 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les avenues Claiborne et Bienville et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 100 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 65 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienville et Claiborne. Ledit lot est partie de terre étant désigné par C, sur un croquis de S. G. Delisle, député voyer, lequel croquis est annexé à un acte pardevant O. W. Lenz, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant cent pour cent (7 0/0) d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, etc., l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et d'avoir droit aux loyers du jour où l'acte de vente se passera.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 sept — 28—oct 5 12 19 26 29

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

Du Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

Le rue Canal et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Griffin.

No 69,356—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Biens vendus à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 20 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'ilot No 644, borné par l'avenue St. Roch, les rues Robertson, Montegut et Gimbernat, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St. Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt six (26) pieds, sept (7") pouces et quatre et demie (4 2-3") lignes de face à l'avenue St. Roch par bien dix (110') pieds de profondeur et égale à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans le cour, hangar, écurie, grande citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié en plus en tout comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur; 10 pour cent devront être déposé au moment de la vente.

26 sept—26—oct 5 12 19 26 28

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Florent Blanco et Blanco.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 18 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, daté le 7 août 1862 et déposé en l'étude de John G. Rostin, ne air, en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine 40 trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 18

Chas. S. Pitcher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE — Vente d'un Mercant de Propriété de Valeur dans la Section d'Affaire de cette Ville, pour Effectuer un Partage—Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et al—No 68,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus mentionnée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des bureaux et après désertis, étant le numéro 615 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson, de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No —, borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de la cour sur la ligne du fond par soixante-seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1830. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 3 et autres et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété. Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire.

CHAS S. PITCHER, Encanteur.

Armand Romain, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 4 5 12 19 22

Succession de Mme Betty Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 68,750—Division A—Attendu que Rev. Joseph C. Rieger a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Betty Graham, décédé intestat, avis est par le présent donné à ceux qui peuvent exister d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour— THOMAS CONNELL, Greffier. W. K. M. Whitney, avocat. 16 oct—16 2.. 23

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Propriétés des Treizième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Demeures.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kuntz et Mme Elizabeth Kompke, sa femme consolidée.

No 67,434—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 721 rue Gasquet—JEUDI, le 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la susdite Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902, dûment enregistré, par une assemblée de famille le 13 septembre 1902; troisièmement, en vertu d'un ordre de cour daté le 22 septembre 1902, par l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 20 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, Claiborne, Génois et Tchoupitoulas, et mesurant d'après un plan par John F. Brosnan et Cie, daté le 7 mai 1896, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3") lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant et le tout comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente, les titres de 1902 devront être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple et Emplacement de Commerce.

(Maintenant occupé).

1501 Avenue St Roch, coin de la rue Nort Robertson.

Contenant 6 chambres, écurie et grande cour.

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA vendu à l'enchère publique, MARDI, le 25 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Par JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau rue Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 juin 1902 et signé le 9 juin 1902 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'ilot No 644, borné par l'avenue St. Roch, les rues Robertson, Montegut et Gimbernat, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St. Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt six (26') pieds, sept (7") pouces et quatre et demie (4 2-3") lignes de face à l'avenue St. Roch par bien dix (110') pieds de profondeur et égale à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans le cour, hangar, écurie, grande citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié en plus en tout comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur; 10 pour cent devront être déposé au moment de la vente.

26 sept—26—oct 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1716 AVENUE CLEVELAND

Succession de Francois T. Kunz, Sr.

No 65,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. F. Kernaghan, encanteur—Bureau No 126 rue Carondelet—JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Cleveland, les rues Delaware, Derbigny et Palmyre, portant un numéro, ayant une jolie barrière en fer sur le devant, contenant deux salon, cour sur le devant et le côté, 7 chambres, chambre à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par L. M. Pilié, voyer, le 8 mars 1884, et mesurant 35 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 105 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est tranquille et respectable, et à une courte distance du centre des affaires, à un ilot de la rue du Canal et près d'églises, de marchés et d'écoles. Un placement de mérite où une maison jolie rétidence que l'on puisse désirer, se loue à raison de $216 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de la date de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, Jr, avocat.

13 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Auguste Huard.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1428 rue St Claude, Troisième District.

Succession de Marie Saulle Janvier.

No 67,967.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Spear and Escoffier Exchange, 802 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci-après décrite, savoir: La susdite propriété No 1428 rue St Claude, au coin ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Espinade et Kerlerec, désignée par la lettre A et mesurant, au pied américain à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 93 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de la rue Kerlerec de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et courant vers la rue Espinade 17 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et courant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 19 pieds 8 pouces, de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Marais, 8 pieds 2 pouces et 1 ligne et à une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Espinade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir: Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit d'un, deux et trois ans, au bénéfice de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les notes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement des bâtisses les taxes dues, payables en exigibles en l'année 1902, plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et tenu de déposer avec l'Encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD.

Encanteur Indépendant.

G. V. Benist, avocat.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Gasquet (maintenant avenue Cleveland) et Frieur,

Dans la succession de John Monroe et Johanna Conatre, en faveur du premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Palmyre, Johnson, Gasquet et Frieur, désigné comme lot No 17 dans l'ilot No 30, sur un certain plan dressé par C. A. Rodin, architecte, daté le 19 mars 1883, et déposé en l'étude de Théodore G. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et ayant une profondeur de cent quarante huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en deux ans, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication à huit pour cent d'intérêt de la date de l'acte de ladite adjudication, payables comme suit: les billets devront être garantis par hypothèque [illegible] par le privilège du vendeur et à l'Etat pour le paiement [illegible] et plus du prix d'achat et devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla et Lieven De Porter, avocats.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5 6

Succession de W. A. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,268—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si il en est) qu'ils peuvent avoir pourquoi le compte présenté par Mme Isabelle S. Moore, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Matthews, avocat. 15 oct—22 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick W. Heath.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,115—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emily Vale, veuve de Frederick W. Heath, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — E. R. Brown, avocat. 15 oct — 22 26 31

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 65,322—Division C—Attendu que Bridget Reilley, veuve de Jeremiah Regan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à ceux qui peuvent exister d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. Benedict, avocat 22 oct—22 26 31

Succession de Francois M. Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 65,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Ziegler, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — E. Rost T. Pizzuto, avocat. 17 oct—17 21 26

Succession de John C. Murray et Agnes Murray, femme décédée de Wm J. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,543—Division C—Attendu que Mme Elizabeth Kennedy, veuve de John C. Murray a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John C. Murray, décédé intestat, avis est par le présent donné à ceux qui peuvent exister d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. T. G. Morse, avocat. 14 oct—14 17 24

Succession de Thomas Bruce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,343—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte, et que l'administratrice soit déchargée. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 13oct—13 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos 220 et 222 rue Broadway, entre les rues Elizabeth et Perdinand.

The Teutonia Loan and Building Company vs Elias A. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 690—En vertu d'un writ de fieri facias émanant de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311, rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, le JEUDI, 6 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot No 98, borné par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, désigné par le No 20 et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt neuf pieds de profondeur, d'après un plan de l'ilot entier par L. Burgi, voyer, daté le 28 décembre 1844 et ledit lot est ainsi désigné par le No 20 d'après le plan au bureau de W. I. Hodgson, ancien voyer.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

8 oct—3 10 17 24 31—nov 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues South Peters et North Market, avec bâtisses Nos 907 et 909 rue South Peters.

Teutonia Bank vs Phil Heimbeck et Chas. Jacques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66,969—En vertu d'un writ de fieri facias émanant de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, le JEUDI, 23 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilot bor